

Contrôle sanitaire

Le contrôle sanitaire de la qualité de l'eau est réalisé par le service Santé Environnement de l'Agence Régionale de Santé

Conseils



Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire.



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.



Si vous possédez un appareil de type adoucisseur ou purificateur d'eau, veillez à son bon entretien pour éviter une contamination microbiologique de l'eau et conservez un point d'eau non traitée pour la boisson et la préparation des aliments.



Dans les habitats anciens, vérifiez qu'il ne subsiste plus de canalisations en plomb. Dans le cas contraire, laissez couler l'eau quelques instants avant de la consommer et changer les canalisations dans les meilleurs délais.

Pour les eaux désinfectées au chlore, il est nécessaire de maintenir un taux de chlore résiduel. Si vous décelez un goût de chlore mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer. Si la saveur ou la couleur de votre eau change, signalez le à votre distributeur (voir adresse facture).

Qualité 2019 de l'eau sur l'unité de distribution :

227 CHOUX

Maitre d'Ouvrage : ADD.COMM. DE CHOUX

Exploitant: Régie

L'eau provient de plusieurs ressources (sources et forage profond) en aquifère calcaire fissuré (karst). Elle subit une désinfection aux ultra-violets avant d'être distribuée.

<u>Bactériologie</u>

La présence de bactéries dans l'eau distribuée révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource, du stockage ou du transport

Limite de qualité : absence de germe.

Turbidité

Une eau trouble induit des désagréments pour le consommateur et nuit à l'efficacité du traitement de désinfection.

Référence de qualité : 2 NFU

Nitrates

L'emploi mal maîtrisé d'engrais et les rejets domestiques peuvent provoquer une augmentation des teneurs en nitrates dans les ressources.

Limite de qualité : 50 mg/l

Dureté

La dureté représente le calcium et le magnésium, paramètres ne présentant pas de risque pour la santé et qui sont présents naturellement dans l'eau de la ressource.

Référence de qualité : L'eau ne doit pas être agressive

Pesticides

La présence de pesticides dans les ressources résulte d'une contamination par les activités de protection des récoltes et de désherbage.

Limite de qualité : 0,1 µg/l

Nombre d'analyses réalisées : 5

Nombre d'analyses non conformes : 0

Nombre d'analyses réalisées : 3
Nombre d'analyses non conformes : 0

Valeur maximale mesurée : 0,75

Nombre d'analyses réalisées : 2

Nombre d'analyses non conformes : 0

concentration moyenne : 1,6 concentration maximale : 2

Nombre d'analyses réalisées : 2

Valeur moyenne mesurée : 17,8

Valeur maximale mesurée : 18,2

Nombre d'analyses réalisées : 0

Nombre d'analyses non conformes :

concentration moyenne : concentration maximale :

CONCLUSION et AVIS SANITAIRE

L'eau distribuée sur votre réseau a présenté en 2019 :

¤ une très bonne qualité microbiologique.

¤ une turbidité faible.

¤ des teneurs en substances toxiques conformes et respectant les limites de qualité.

¤ des teneurs en matières organiques supérieures à la référence de qualité et des teneurs satisfaisantes pour les autres substances indésirables.

¤ une dureté élevée (eau dure).

La qualité de l'eau distribuée est globalement très satisfaisante.

L'efficacité des traitements en place est satisfaisante. La surveillance des installations est adaptée.

Pour plus d'information...

Seuls les paramètres les plus significatifs sont représentés dans ce bilan. Vous trouverez à votre disposition tous les résultats du contrôle sanitaire auprès du maître d'ouvrage et sur le site Internet du Ministère de la Santé.